

**Circonscription
d'Oyonnax**

Affaire suivie par :

Fanny ARCHAMBAULT

Tel : 04.74.75.02.75

Mél : jen.0010065r@ac-lyon.fr

22 bis rue Brillat Savarin

01100 Oyonnax

Oyonnax, le 03 juillet 2026

Fanny Archambault

Inspectrice de l'Éducation Nationale
en charge de la circonscription d'Oyonnax

NOTE DE SERVICE PRÉPARATOIRE À LA RENTRÉE 2026

Textes de référence :

- [Décret n°2008-775 du 30 juillet 2008 modifié](#)
- [Décret n°2017-444 du 29 mars 2017](#)
- [Arrêté du 4 novembre 2005 relatif à l'organisation de la journée de solidarité](#) dans la fonction publique de l'État et [la note de service n°2005-182 du 7 novembre 2005](#)
- Circulaires académiques et départementales

Mesdames les Directrices, Messieurs les Directeurs,
Mesdames, Messieurs les Enseignants
Mesdames les Enseignantes Spécialisées,
Mesdames les Psychologues de l'Éducation Nationale,
Madame, Monsieur, les Assistants Sociaux de l'Éducation Nationale,
Mesdames les Infirmières de l'Éducation Nationale,
Monsieur le conseiller pédagogique du Service Ecole Inclusive, référent circonscription,
Mesdames, Monsieur, les conseillers pédagogiques de circonscription,
Madame, l'enseignante du Dispositif Inclusion Climat Scolaire,
Madame, Monsieur, les coordonnateurs du réseau REP+,
Monsieur le Directeur de la SEGPA,
Madame l'Enseignante Référente en charge des élèves en situation de handicap,

1 – Calendrier scolaire

Le calendrier scolaire 2026-2027 est paru et consultable à cette adresse :

<https://www.education.gouv.fr/calendrier-scolaire-toutes-les-dates-des-cours-et-des-vacances-100148>

2 – Obligations réglementaires de service pour la rentrée 2026

De manière synthétique, vous trouverez ci-dessous le détail des obligations réglementaires de service, dont les 108 heures qui sont sous la responsabilité du directeur de l'école depuis la loi Rilhac :

- Accueil des élèves : 10 minutes avant l'entrée en classe, matin et après-midi
- Temps d'enseignement : 24 heures par semaine devant élèves
- 108 heures annualisées hors temps classe, sur la base de l'année scolaire 2025-2026, si modifications, celles-ci vous seront communiquées début septembre :
 - ⇒ APC 36h
 - ⇒ Travail en équipe, projet d'école, relations familles 48h
 - ⇒ Animations pédagogiques et formation continue 18h
 - ⇒ Conseils d'école 6h

3 – Journée de pré-rentrée et de solidarité

- Une journée de pré-rentrée : fixée **le lundi 31 août 2026**
 - ⇒ Fixée par le calendrier scolaire national
 - ⇒ Obligatoire pour tous les enseignants et les AESH
- Une journée de solidarité
 - ⇒ A organiser localement en concertation avec l'équipe
 - ⇒ Sous validation de l'IEN
 - ⇒ Peut-être groupée ou répartie dans l'année par ½ journée
 - ⇒ A noter, cette journée de solidarité n'est pas nécessairement le lundi de Pentecôte, peut-être possiblement prise avant la journée de pré-rentrée obligatoire

Extrait de la note de service sur la journée de solidarité : [...] *prendra la forme d'une concertation supplémentaire sur le projet d'école [...]. Dans ce contexte, il conviendra de prendre en compte particulièrement toute initiative permettant l'organisation d'activités en direction des élèves (travail de soutien, information liée à l'orientation, ...) ou en direction des parents (nouvelles rencontres, entretiens avec les enseignants...).*

Comme toute réunion de cette nature, les travaux donneront lieu à compte rendu et contribueront concrètement à l'élaboration de ces documents.

4 - Enseignants à temps partiel :

- La journée de pré-rentrée s'impose **à tous pour la durée complète** prévue par l'école.
- La journée de solidarité, d'une durée de 7 heures, peut être réduite au prorata du temps partiel
- Si modification, un cadrage des 108 heures vous parviendra à la rentrée 2026, à défaut la base serait celle-ci :

Temps partiel	APC	Travail en équipe, projet d'école, relations familles	Formation continue	Conseils d'école
50%	18h	24h	9h	3h
75%	27h	36h	12h	6h
80%	28h	37,5h	15h	6h

Je remercie les directrices et directeurs d'école de bien vouloir, dès cette fin d'année scolaire ou à la rentrée 2026, m'informer du positionnement de la journée de solidarité par retour de mail à l'adresse du secrétariat : ce.0010065r@ac-lyon.fr.

5 – Anticipation de dates à retenir pour l'année scolaire 2026-2027

La circonscription a souhaité faciliter l'organisation des agendas des personnels concernés par les rencontres directeurs, les commissions du pôle ressource et les groupes de travail du pôle ressource, en communiquant dès maintenant les dates de l'année à venir.

Tout est mis en œuvre afin de garantir le maintien de ces dates. Toutefois, des directives nationales, académiques ou ministérielles pourraient conduire à des ajustements au cours de l'année scolaire.

a. Rencontres directeurs

- Mardi 15 septembre 2026 de 17h15 à 19h15 suivi d'un temps convivial
- Jeudi 11 février 2027 de 17h15 à 19h15
- Lundi 7 juin 2027 de 17h15 à 19h15

b. Pôle ressource :

Personnels concernés : Directeurs/trices déchargé(e)s les mardis, Enseignantes Spécialisés, Psychologues de l'Education Nationale, Assistants Sociaux de l'Education Nationale, Infirmières de l'Education Nationale, Conseiller(e) pédagogique du Service Ecole Inclusive, référent circonscription, Les conseillers pédagogiques de circonscription, Enseignante du Dispositif Inclusion Climat Scolaire, Les coordonnateurs du réseau REP+, Directeur de la SEGPA

- Commissions (études de cas)
 - N°1 - Mardi 3 novembre 2026 de 13h30 à 16h30
 - N°2 - Mardi 5 janvier 2027 de 13h30 à 16h30
 - N°3 - Mardi 9 mars 2027 de 13h30 à 16h30
 - N°4 - Mardi 27 avril 2027 de 13h30 à 16h30
 - N°5 - Mardi 25 mai 2027 de 13h30 à 16h30
- Groupe de travail
 - N°1 - Mardi 22 septembre 2026 de 13h30 à 16h30
 - N°2 - Mardi 10 novembre 2026 de 13h30 à 16h30
 - N°3 - Mardi 12 janvier 2027 de 13h30 à 16h30
 - N°4 – Mardi 2 mars 2027 de 13h30 à 16h30
 - N°5 - Mardi 4 mai 2027 de 13h30 à 16h30
 - N°6 - Mardi 15 juin 2027 de 13h30 à 16h30

6 – Organisation de la circonscription pour l'année scolaire 2026-2027

Je profite de cette note pour vous transmettre les informations suivantes :

- Mme Pignier demeure l'Inspectrice de l'Éducation Nationale en charge de la circonscription d'Oyonnax. Toutefois, compte tenu de la prolongation de son absence, je continue à assurer les fonctions d'Inspectrice de l'Education Nationale.
- M. Thibault Patin part vers de nouvelles aventures professionnelles.
- Mme Marie-Agnès Martine lui succédera au poste de CP1D avec les missions EPS.
- Mme Caroline Baugey prend de nouvelles missions d'enseignement.
- M. Pierre-Luc Chataignon arrive sur notre circonscription pour assurer un mi-temps CP1D avec les missions numériques et d'assistant de prévention.

L'organisation des missions en circonscription évolue donc et vous sera communiquée de manière détaillée fin août, début septembre.

Une note de service pour l'ensemble de la circonscription vous parviendra à la pré-rentree ainsi qu'une note de service spécifique aux écoles en éducation prioritaire renforcée.

Alors que cette année scolaire s'achève, je souhaite vous adresser un immense merci pour votre engagement quotidien, votre énergie, votre professionnalisme et tout ce que vous avez accompli au service des élèves. Grâce à votre investissement, chacun a pu grandir, apprendre et s'épanouir tout au long de l'année.

Je vous souhaite à toutes et à tous de très belles vacances, pleinement méritées. J'espère que cette parenthèse estivale sera l'occasion de vous reposer, de partager de précieux moments avec vos proches, de profiter des joies de l'été et de prendre soin de vous.

Que ces semaines de détente vous permettent de vous ressourcer pleinement et de revenir sereins, enthousiastes et en pleine forme pour aborder une nouvelle année scolaire riche en projets et en réussites.

Et bonne route à toutes celles et ceux qui quittent notre circonscription !

Très bel été à chacune et chacun d'entre vous.

L'inspectrice de l'éducation nationale,
Fanny ARCHAMBAULT

